le mag' de la CdC Latitude NORD GIRONDE

#39

JANVIER 2020

DOSSIER

Petite enfance : un accueil pour chaque famille

p.6

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAIS, DONNEZAC, LARUSCADE, MARCENAIS, MARSAS, SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC.

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
LATITUDE NORD GIRONDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito

Notre mandat s'achèvera en mars 2020. Bien loin d'attendre les échéances, nous poursuivons notre travail afin d'apporter à la population les meilleurs services possibles.

Dans le cadre des nouvelles directives concernant l'environnement, l'incinération des déchets verts, qui produit une pollution atmosphérique, a été interdite. La Communauté de Communes a décidé de compenser cette interdiction en transformant celle-ci en opportunité positive par un nouveau service de broyage pour les particuliers, dont l'expérimentation débutera début 2020.

Dans la même perspective de préservation des populations, la Communauté de Communes est un des signataires du Contrat Local de Santé, dont le but est de délivrer un panel d'actions destinées à préserver la santé des habitants du territoire.

Je souhaite à tous les habitants de la CDC une bonne et heureuse année 2020.

Pierre Roques
Président de la
CDC Latitude Nord Gironde

Un film sur l'éducation artistique et culturelle

Dans le cadre du COTEAC (Contrat Territorial en Education Artistique et Culturelle) baptisé Traversées imaginaires, la CCLNG développe, avec le soutien de nombreux partenaires, des projets en matière d'éducation artistique et culturelle afin de favoriser l'accès à la culture pour tous et l'ouverture à la diversité des expressions artistiques. En 2018/2019, ce sont 293 enfants du territoire, de la maternelle au collège, en passant par les structures petite enfance ou les écoles de musique, qui ont participé à un parcours culturel, composé de formations pour les enseignants, d'ateliers artistiques, de rencontres avec les artistes et de spectacles. Pour découvrir la richesse de ces parcours, regardez le film réalisé sur la saison 2018/2019 !

> À voir sur le site de la Communauté de communes : www.cclng.fr ou sur la page Facebook : Culture et Tourisme Latitude Nord Gironde

Apéro-concert

Chanson française au programme du prochain apéro concert avec Comme John, un duo de sœurs multi-instrumentistes qui manient un ukulélé chaloupé, une flûte traversière survitaminée, un piano rythmé tout aussi bien que des polyphonies vocales percutantes ! Elles racontent leurs histoires poétiques avec beaucoup d'énergie, de fraicheur et un léger grain de folie, marque de fabrique de ce groupe qui, en plus de 250 concerts, a su implanter son style classico-déjanté inclassable.

> Samedi 28 mars à 19h30, salle des fêtes de Civrac-de-Blaye

Informations et réservations au 05 57 58 67 18
En partenariat avec l'Iddac

Agenda culturel

> Festival Péripécirque

Dans le cadre du festival Péripécirque organisé par la ville de Saint-André-de-Cubzac, la CCLNG, partenaire, accueillera la compagnie Lonely Circus qui présentera sa dernière création autour de la mémoire du clown Punch. Une enquête pour un théâtre de corps et d'objets menée par le circassien Sébastien Le Guen et le compositeur Jérôme Hoffman à partir des quelques reliques de l'artiste disparu.

> Mardi 11 février à 20h salle des fêtes de Marcenais

> Mercredi 12 février à 14h30 salle des fêtes de Marcenais

> Jeudi 13 février à 20h à la salle des fêtes de Marcenais

Infos pratiques :
A partir de 8 ans
Tarifs : 10 / 12 euros
Informations au 05 64 10 06 31
Réservations sur le site du CLAP
http://www.lechampdefoire.org/lenquete-2/

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
LATITUDE NORD GIRONDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour les jobs d'été, notez la date du prochain forum !

Itinérant sur les 4 Communautés de communes de Haute-Gironde, le forum annuel dédié aux jobs d'été et à l'apprentissage s'installera, le 30 mars prochain, à Donnezac. Des entreprises et des centres de formation y proposeront des postes saisonniers à pourvoir et des contrats d'apprentissage. Une seule consigne : de la motivation et des CV !

Les élus votent un nouveau dispositif d'aide aux TPE

Pour encourager la création ou la reprise des Très Petites Entreprises, la CCLNG a décidé, de donner un coup de pouce aux porteurs de projets sous la forme d'une aide financière (2 000 € maximum). Pour acheter un véhicule, du matériel ou pour aménager une vitrine, les entreprises peuvent déposer une demande auprès de la CCLNG. Celle-ci sera étudiée par les élus de la commission Développement économique au regard de la faisabilité du projet, de l'étude de marché et du budget prévisionnel.

> Une aide pour les entreprises :

- de moins de 6 mois
- qui s'installent sur le territoire de la CCLNG
- qui comptent de 0 à 9 salariés
- et qui ne sont pas éligibles aux dispositifs d'aide de la Région

Informations au 05 57 58 98 87

Pour faire entendre votre voix, votez !

Les 15 et 22 mars 2020, auront lieu les prochaines élections municipales mais aussi intercommunales. Pourquoi et comment voter ? Ce qu'il faut savoir !

Pour voter, il faut :

- avoir au moins 18 ans
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne
- jouir de ses droits civils ou politiques
- être inscrit sur les listes électorales de votre commune avant le 7 février 2020

Zoom sur le Conseil communautaire

En mars prochain, vous élirez un maire et son conseil municipal. Parmi ses membres, c'est vous qui désignerez aussi les représentants de votre commune au Conseil communautaire pour les communes de plus de 1000 habitants.
Pour les communes de moins de 1000 habitants*, les délégués communautaires sont désignés lors de l'installation du Conseil municipal.

Elu au suffrage universel direct depuis 2014, le Conseil communautaire est composé d'élus municipaux de toutes les communes de la CdC. Il débat et délibère sur la mise en œuvre des projets communautaires.

Le Conseil communautaire de la CCLNG
Il est composé de 33 élus, au moins un par commune :
Il est dirigé par un bureau composé du Président et de vice-présidents dont le nombre peut aller jusqu'à 10.

Répartitions des sièges

Cavignac	3
Cézac	4
Civrac-de-Blaye *	2
Cubnezais	2
Donnezac *	2
Laruscade	4
Marcenais *	1
Marsas	2
Saint-Mariens	3
Saint-Savin	5
Saint-Vivien-de-Blaye *	1
Saint-Yzan-de-Soudiac	4
Total :	33 sièges ✓

Le calendrier électoral 2020

15 mars 2020 — 1er tour des élections

22 mars 2020 — 2ème tour des élections

Avril — **après l'installation de tous les Conseils municipaux :** installation du Conseil communautaire et, en son sein, élection du Président et des Vice-présidents de la Communauté de communes.

Un Contrat Local pour une meilleure offre de soins

Pour accueillir de nouveaux professionnels de santé sur le territoire et proposer un parcours de soins complet et accessible à tous, la CCLNG a créé un Pôle de Santé Pluridisciplinaire en 2015. Elle est aujourd'hui cosignataire d'un Contrat Local de Santé à l'échelle de la Haute-Gironde.

Déjà volontariste sur la thématique Santé avec la création d'un Pôle de santé salué d'un prix de l'innovation sociale en 2015, la CdC a cosigné, en mars 2018, le Contrat Local de Santé de la Haute-Gironde. Par ce Contrat impulsé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et signé pour 5 ans, les 4 Communautés de communes de Haute-Gironde, les hôpitaux, la sécurité sociale, les caisses de retraite, les professionnels de santé, etc. se sont engagés à développer l'offre médicale, à améliorer l'accès aux soins et à réduire les inégalités territoriales de santé, notamment pour les plus fragiles, les enfants, les personnes en perte d'autonomie, en situation de précarité et les victimes de violences intrafamiliales.

17 actions concrètes

Après avoir établi un diagnostic sur le territoire de la Haute-Gironde et défini ensemble 4 grands axes stratégiques, les partenaires viennent d'embaucher une coordinatrice, Melissa Mathé. Basée à Saint-Christoly, elle aura pour mission de mettre en œuvre cette politique en 17 actions bien concrètes parmi lesquelles : la création d'un café des aidants, l'organisation d'un forum commun autour de la parentalité, la mise en place d'outils pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé en matière de santé mentale, notamment.

Les 4 axes du Contrat local de Santé de la Haute-Gironde

- Assurer l'accès aux droits et à l'offre de soins
- Renforcer et diversifier l'offre de soins en matière de santé mentale
- Promouvoir des habitudes de vie et des environnements favorables à la santé
- Développer des habitats favorables à la santé

Prévenir la désertification médicale

« Sur un territoire où la population augmente alors que de nombreux généralistes vont partir à la retraite dans les années qui viennent, nous avons engagé depuis plusieurs années un travail important autour du développement de l'offre médicale mais aussi de l'accès aux soins pour tous. La signature du Contrat Local de Santé et l'embauche d'une coordinatrice que le Conseil communautaire vient d'approuver vont permettre d'amplifier la dynamique, d'offrir un parcours de soins plus complet et, nous l'espérons, d'attirer sur le territoire de nouveaux médecins et professionnels de santé. »

Christian Boulan, Vice-président du CIAS

Haute-Gironde, le contexte sanitaire et social
Une forte croissance démographique depuis les années 2000

> Près de **88 000 habitants** et une prévision de **100 000 habitants** vers **2030**.
C'est notamment la classe d'âge des **+ 75 ans** qui connaîtra la plus forte évolution (+ 48 %) ainsi que celle des **30-44 ans** (+ 21 %), confirmant l'attractivité du secteur pour les jeunes couples.

> Un taux de fécondité de **2,19 enfants par femme**, plus élevé que celui de la Gironde **(1,79)**

> Un territoire impacté par **la pauvreté et la précarité** surtout au Nord

> Un nombre relativement important de personnes en **situation de handicap ou en perte d'autonomie**

> Des enfants globalement en bonne santé mais dont il faut **faire évoluer les habitudes alimentaires** par une meilleure prévention.

Rencontre avec
Manuela Campo Basso,
Coordinatrice du Pôle de Santé Pluridisciplinaire

Le Pôle de Santé fédère aujourd'hui 62 professionnels, toutes spécialités confondues, et si son objectif est de faire venir de nouveaux médecins, il facilite aussi la coordination entre ceux qui exercent déjà. « *Ainsi, les professionnels de santé travaillent désormais en réseau grâce à des logiciels communs et à une réunion mensuelle pour trouver des solutions aux cas complexes.* » Plus visible pour le grand public, le Pôle de Santé organise des « *petit-déj santé* » mensuels animés par une sage-femme et des ateliers Parentalité. Il finance aussi l'intervention d'une assistante sociale pour les urgences et, sous conditions de ressources, des consultations avec un(e) psychologue ou un(e) diététicien(ne).
Quelles sont les attentes par rapport au Contrat Local de Santé ? « *Sur un territoire plus grand et avec plus de moyens humains et financiers, la synergie va se renforcer et permettre la naissance de nouveaux projets* ». Mais le travail collaboratif – le CIAS est engagé sur deux groupes – la parentalité et l'éducation thérapeutique des patients – a déjà permis de partager un diagnostic précieux pour répondre précisément aux besoins et faire se rencontrer tous les acteurs Santé du territoire.

Une offre médicale à pérenniser et compléter

> Un nombre satisfaisant de structures médicosociales, **notamment pour les personnes âgées** (une douzaine d'établissements d'hébergement)

> **Une densité de 9,1 médecins pour 10 000 habitants,** légèrement inférieure à la densité départementale (11 médecins pour 10 000 habitants)

> **De nombreux départs à la retraite** à venir dans certaines professions libérales et médecins spécialistes

Petite enfance
Un accueil pour chaque famille

Soucieuse de développer des services à la population, la CCLNG a mis en place un large panel de structures petite enfance pour s'occuper des tout-petits, en cherchant la meilleure complémentarité entre ceux-ci. Elle prévoit ainsi un point d'information unique pour les familles en recherche d'un lieu d'accueil sur le territoire.

Je reprends le travail, à qui vais-je confier mon enfant ? Comment faire si j'ai des horaires atypiques ? Si je ne travaille pas, comment sociabiliser mon enfant ? Tous les jeunes parents qui se posent des questions sur l'offre Petite enfance du territoire ont à leur disposition un interlocuteur unique : le RAM (Relais Assistantes Maternelles). Installé à Cézac, celui-ci remplit plusieurs missions : il contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles, il propose des animations collectives pour les enfants mais il est aussi la première porte d'accueil des familles. Son animateur/trice renseigne sur tous les types d'accueil, individuels et collectifs, occasionnels ou réguliers, pour trouver la solution adaptée à chaque famille.

Il l'a dit

« Sur notre territoire,
nous préférons parler d'accueils plutôt que de modes de garde, et nous avons à cœur de pouvoir offrir aux enfants et à leur famille des solutions personnalisées, individuelles ou collectives, régulières ou occasionnelles, en fonction de leurs besoins. Nous savons que nous pouvons compter sur des équipes professionnelles et motivées pour que, quel que soit l'accueil choisi par la famille, il garantisse l'éveil physique et intellectuel de l'enfant, le soutien à la parentalité et la transmission de valeurs citoyennes comme la bienveillance ou le respect de l'autre. »
Eric Happert, Vice-président en charge des projets enfance/jeunesse et de l'action culturelle

Contact
Véronique FALAH, Animatrice du Relais Assistantes Maternelles
180 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Cézac
05 57 68 18 45
ram@latitude-nord-gironde.fr

Ouverture
Lundi : 9h/12h30 – 13h30/17h30
Mardi et jeudi : 13h30/17h30
Vendredi : 13h30/17h

Où sont accueillis les 0-3 ans ?

> À la Maison de la Petite Enfance
Ouverte tous les jours à Cavignac
de 7h30 à 18h30
24 places d'accueil régulier ou occasionnel, réparties en 3 sections selon l'âge (8 bébés, 8 moyens et 8 grands)
Encadrés par une équipe de 10 personnes

> À la Halte-Garderie Itinérante « La Coccinelle »
Ouverte tous les jours (sauf le mercredi) sur des communes différentes de 9h à 17h
12 places modulées selon les horaires
Encadrés par une équipe de 3 personnes

La Coccinelle fait halte :
- le lundi à Saint-Yzan-de-Soudiac
- le mardi à Laruscade
- le jeudi à Cubnezais
- le vendredi à Marsas.

> Au Relais Assistantes Maternelles
61 assistantes maternelles, chacune avec un ou plusieurs enfants, ont participé aux animations (ateliers d'éveil sportif, projets culturels, séance cinéma…) organisées au RAM.

Livret d'accueil de la MPE en téléchargement sur www.cclng.fr

> En projet, deux nouveaux accueils
Les travaux ont commencé à proximité de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac. Sur un terrain d'environ 400m², un nouveau bâtiment sort de terre. Dédié à la petite enfance, il abritera deux nouvelles structures sur une surface de 192m².

> Une micro-crèche
La future micro-crèche comptera 10 places et sera ouverte tous les jours de 7h30 à 18h30. Le recrutement de l'équipe est en cours.

> Un LAEP (Lieu d'accueil enfants/parents) : dans les mêmes locaux, un espace sera partagé avec le 1er LAEP du territoire.

Le budget : le montant global du projet (honoraires et mobilier compris) est estimé à environ 500 000 €.

LAEP, mode d'emploi

Pour partager un moment avec son enfant dans un espace ludique spécialement adapté aux tout-petits, pour rencontrer d'autres enfants, échanger avec d'autres parents, un LAEP ouvrira en septembre à Saint-Yzan-de-Soudiac. Gratuit et en libre accès, ce lieu d'accueil permet aux enfants de développer leur sociabilité et aux parents d'échanger autour de la parentalité. Pour les nouvelles familles du territoire, il est aussi l'occasion de tisser des liens avec les professionnels accueillants et avec les autres familles.

Broyage
de déchets verts à domicile

Il est interdit de brûler les végétaux et les transporter à la déchèterie n'est pas toujours facile sans remorque. À titre expérimental, la CCLNG lance un service de broyage des déchets pour les habitants des communes de Marsas et Civrac-de-Blaye.
Proposé directement chez l'habitant (en entrée de propriété), et uniquement sur rendez-vous, l'objectif est de réduire les déchets verts, et d'impulser le réemploi écologique des végétaux, allégeant ainsi les volumes de traitement dans les centres de tri.

Les déchets verts, c'est bon pour ma terre !
Le broyage et le compostage permettent de limiter les transports de déchets verts et le tonnage des déchets enfouis. En les considérant comme une ressource gratuite et renouvelable, ils permettent aussi de disposer à domicile d'engrais bio et de copeaux pour pailler arbres, jardins et plates-bandes.

À la campagne comme en ville, compostez !
Déchets de cuisine (épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.), déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.) et certains déchets de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis), ils sont tous compostables ! Directement sur le sol au fond du jardin, dans un composteur au pied d'un immeuble ou avec un lombricomposteur dans votre appartement, le compost vous donnera un terreau « maison » 100% naturel.

LE PAILLAGE

C'est quoi ?
Les produits des tontes de la pelouse, les copeaux d'élagage ou du taillage de la haie, les feuilles et déchets du potager ou plantes fanées… Pratiquement tout ce que produit votre jardin peut être exploité comme matière de paillage. Le paillis est une couche plus ou moins épaisse de ces déchets verts répandus sur le sol.

Comment ?
La technique du paillage est toute simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste !

Pourquoi ?
Le paillis limite l'évaporation, protège du gel et il évite le tassement de la terre. En se décomposant, il libère nutriments et gaz nécessaires à la croissance des plantes. Le paillis limite également la pousse de mauvaises herbes qui font concurrence aux plantations de votre jardin ou potager.

À SAVOIR

- Le service est gratuit/à titre expérimental mais limité à une intervention de 2h/an et pour des branches dont le diamètre est inférieur à 10 cm.
- Pour plus de renseignements : adressez-vous auprès de votre Mairie (Civrac-de-Blaye et Marsas)

Le Journal n°39 - Janvier 2020
Directeur de la publication : Pierre Roques.
Comité de Rédaction : Pierre Roques, Odile Duhard, Eric Happert, Michel Jaubleau, Brigitte Misiak, Bastien Chamaillard, Bernard Maurin, Bruno Alix.

Crédit photos : Corinne Couette
CdC Latitude Nord Gironde, Istock.
Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, 2 rue Ganne à Saint-Savin, Tél. 05 57 58 98 87.

Réalisation et rédaction : SIPPA | tél. 05 57 30 09 10 | RC B 434 804 720
Ne pas jeter sur la voie publique